



Compte rendu de la politique d'engagement actionnarial

Exercice 2023

Le document présente la manière dont la société de gestion a exercé les droits de vote au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour le compte de l'ensemble des OPC qu'elle gère en accord avec la politique de vote mise en place sur l'année 2023.

Cette politique est disponible sur le site internet de l'entreprise.

Au cours de l'exercice 2023, Cybèle Asset Management a exercé ses droits de vote dans 21 assemblées générales, pour un actif totalisant 63m€.

Cybèle a voté contre une ou plusieurs des résolutions proposées aux actionnaires au cours de 18 d'entre elles. Sur un total de 514 résolutions présentées par les sociétés, Cybèle a voté :

- Positivement à 461 reprises
- Négativement dans 51 cas

Dans la plupart des cas (39/51), les votes « contre » ont été exercés dans des situations d'opération financière ou de dispositif anti-OPA, sur des résolutions dont les modalités n'étaient pas conformes aux recommandations de l'AFG en la matière.

Dans 76 cas, Cybèle a voté contre une proposition de rémunération des dirigeants, dont les modalités n'étaient pas conformes aux recommandations de l'AFG en la matière.